



BILAN qualitatif 2020

ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /

Association « loi 1901 », reconnue d'intérêt général

10 rue Jeannot 54000 Nancy

www.allees-avenues.eu

Président : Eric Mutschler

Secrétaire : Isabelle Kauffmann

Trésorier : Pierre Courbet



Sommaire

1. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE - ALLEE DE TRAMPOT	13
1.1. Contexte	13
1.2. Concept et objectifs	13
1.3. La performance de 2020	13
1.4. Audience.....	14
1.5. Appréciations	15
1.6. Partenariats.....	16
1.7. Moyens humains	16
1.8. Communication.....	16
1.9. La suite de l'observatoire	17
2. Autres actions	18
ANNEXE 1 Lettre du Président français Georges Pompidou à son Premier Ministre, Monsieur Chaban-Delmas, le 17 juillet 1970	19

1. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE - ALLEE DE TRAMPOT

1.1. Contexte

L'allée RD 427 à Trampot est attestée au début du XXe siècle. Replantée après guerre, elle est la dernière allée de grande ampleur des Vosges (3,3 km).

Elle occupe une place particulière dans l'histoire récente des allées en France et en Europe : la menace d'abattage qui planait sur elle depuis 2005 a conduit à la fois à la publication du livre blanc « *Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage* » par le Conseil de l'Europe (2012) et à l'intégration de la protection des allées dans le Code de l'environnement français (2016). Elle a servi à alimenter la connaissance sur l'utilisation des allées par les chauves-souris dans le cadre du plan de restauration des Chiroptères en Lorraine.

Aujourd'hui, elle constitue un support de connaissance pour l'évolution des frênes hors forêt atteints par un champignon, *Chalara fraxinea*. Celui-ci a conduit à 24 abattages (réalisés en 2019, sur un total de 271 arbres). Mais l'allée, en milieu ouvert, résiste globalement assez bien et présente de ce point de vue un intérêt pour la biodiversité (conservation des frênes résistant à la chalarose ainsi que de la biodiversité inféodée aux frênes).

1.2. Concept et objectifs

Il s'agit d'accompagner l'évolution de l'allée (et les observations scientifiques qui pourront être faites si le Conseil départemental engage un programme dans ce sens) par un « observatoire artistique », une série d'observations sensibles par des artistes documentant cette évolution sous l'effet de l'âge, de la maladie, de son renouvellement.

L'observatoire artistique a pour objectifs :

- O1. Documenter, soit de manière objective - observatoire photographique du paysage -, soit de manière subjective - arts graphiques, vidéos, photos, sculptures -, l'évolution de l'allée
- O2. Mettre un coup de projecteur « décalé » sur le patrimoine des allées
- O3. Transformer une charge - la gestion de l'allée - en avantage. L'intervention d'artistes de renommée internationale montre l'intérêt que présente l'allée, crée une attraction en milieu rural, et crée de la valeur par le corpus des œuvres produites, vitrine pour la petite commune vosgienne de Trampot.

1.3. La performance de 2020

Trois artistes devaient intervenir au cours de 2020. Mais la Covid-19 a empêché l'organisation d'événements avec le photographe américain Wayne Gudmundson et le plasticien britannique Dan Llewelyn Hall.

Seule l'artiste plasticienne française Constance Fulda a pu réaliser une partie de la performance programmée : la prise d'empreintes de 31 arbres, sur un total de 247.

Artiste de renommée internationale, Constance Fulda pose à fleur d'écorce des papiers japonais en fibre de mûrier d'une extrême légèreté pour capter au plus près, avec son rouleau, l'histoire intime des arbres. Parmi ses performances, on citera celles réalisées en Inde (empreinte de l'immense banian de Thrissur), au Japon (cèdre plurimillénaire de l'île Yakushima) et en France à l'Arboretum du domaine royal de Versailles-Chèvreloup, ou à la Fondation *Cartier* pour l'art contemporain -organisatrice de la très médiatique exposition *Nous les Arbres* en 2019, où elle a pris l'empreinte du cèdre de Chateaubriand, finalement abattu en 2020).



Les empreintes des frênes de Trampot ont révélé des sortes d'étonnantes « constellations neuronales » impossibles à imaginer a priori, propres à chaque arbre. Elles constituent une véritable « carte d'identité » des

arbres, d'autant plus qu'elles font apparaître leur « matricule » - une numérotation malencontreuse réalisée par scarification en 2014.



1.4. Audience

La performance a eu lieu à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le samedi 19 et le dimanche 20 septembre. Une cinquantaine de personnes sont venues, y compris lors de la matinée pluvieuse du samedi, restant parfois plusieurs heures - ça a été par exemple le cas du journaliste de ViàVosges - à observer, mais aussi à échanger avec l'artiste et les bénévoles de l'association.





Parmi le public, on a pu noter la présence d'une galeriste ainsi que d'une paysagiste-conceptrice. Le maire de la commune, Didier Maginel, la conseillère départementale et vice-présidente de la communauté de communes en charge de la culture, Dominique Humbert, ainsi que la conseillère régionale, Hélène Colin, sont également venus participer à l'évènement.

Une dizaine de petites empreintes, accompagnées d'un texte inédit de Christian Bobin ont été offerts à cette occasion.



1.5. Appréciations

L'évènement a été apprécié pour son originalité par plusieurs participants. Ceci lui a valu un « coup de cœur » de la DRAC Grand Est, avec un « teaser » vidéo, dans la sélection « Arts et Patrimoine »

(<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Actualites/une/videos-jep-ge>)

Par ailleurs, à titre privé, le cinéaste de la chaîne de télévision ViàVosges a offert de réaliser une vidéo montrant à la fois la beauté de l'allée et le travail de l'artiste <https://vimeo.com/465012133>

Pour la première fois, le travail de mise en valeur de l'allée a été salué, Madame Humbert reconnaissant qu'il était bien au bénéfice de tout le territoire.

1.6. Partenariats



Alors que la recherche de soutiens financiers avait tout juste commencé, la crise de la Covid-19 a mis un coup d'arrêt brutal : il nous a semblé inapproprié de renouveler nos demandes alors que toute l'économie était en suspens.

Deux de nos mécènes ont continué à nous soutenir - le Domaine Jacques-Frédéric Mugnier et la Banque populaire d'Alsace-Lorraine-Champagne - en plus des membres et donateurs privés. Ceci nous a permis de rémunérer l'artiste.

1.7. Moyens humains

- Une équipe de 4 bénévoles de l'association a assuré :
 - l'accompagnement de l'artiste
 - l'accueil des spectateurs
 - la rencontre avec les personnalités et/ou les médias.
- L'organisation a été réalisée par notre déléguée générale.

1.8. Communication

Réalisée en interne, elle a bénéficié de la synergie « Journées européennes du patrimoine ».

- site internet de l'association : 2 actualités (3500 vues), une page de présentation
- page Facebook et compte Twitter de l'association
- affiches et flyers diffusés à Neufchâteau et dans les environs
- Internet (relais de l'information par les réseaux professionnels et associatifs nationaux de la déléguée générale et par la DRAC), par exemple :



<https://www.tela-botanica.org/2020/09/performance-artistique-autour-dune-allee/>

<https://www.parcsetjardins.fr/actualites/expositions/performance-artistique-autour-dune-allee-darbres-1721>

<https://www.unidivers.fr/event/performance-artistique-autour-dune-allee-darbres-trampot-2020-09-19/>

<https://88.agendaculturel.fr/arts-du-spectacle/trampot/performance-artistique-autour-d-une-allee-d-arbres.html>

<https://www.lorraineaucoeur.com/evt-32180/jep-2020-journees-du-patrimoine-a-trampot/vosges-trampot/journees-du-patrimoine>

<https://www.journees-du-patrimoine.com/SITE/rd-427--entree-trampot--trampot-239918.htm>

- Presse avant / après la performance
 - Vosges Matin
 - <https://www.vosgesmatin.fr/pour-sortir/loisirs/Exposition/Peinture/Lorraine/Vosges/Trampot/2020/09/19/Performance-artistique-autour-d-une-allee-d-arbres>
 - <https://www.vosgesmatin.fr/culture-loisirs/2020/09/23/a-trampot-une-artiste-realise-des-empreintes-d-arbres>

TRAMPOT Patrimoine

Une artiste réalise des « empreintes » d'arbres

À l'occasion des Journées du patrimoine, la plasticienne Constance Fulda, venue de Paris, a réalisé, devant un public étonné et curieux, des empreintes des frênes de la longue allée d'arbres de Trampot (5,3 km) sur la RD 427, à l'entrée du village, côté Allianville.

Garder une trace

Ces frênes ont été plantés il y a 60 ans. Cette performance constitue le coup d'envoi de l'observatoire artistique de cette allée d'arbres initié par l'association « Allées-Avenues/Allées d'avenir » et qui se prolongera au fil des ans. Constance Fulda est la seule en



Constance Fulda en plein travail.

France à faire cela. Elle a déjà réalisé plus d'un millier d'empreintes, cela depuis plus de dix ans. Elle pose des papiers japonais

en fibres de mûrier, à fleur d'écorce pour capter au plus près l'histoire intime des frênes, dans un geste où la peinture s'apparente à une caresse et les œuvres à des calligraphies. Ensuite elle passe un rouleau pour « plaquer » le papier sur l'écorce. Puis, avec un petit rouleau, elle applique sur le papier japonais de la peinture végétale.

L'artiste est appelée par des communes pour prendre des empreintes d'arbres remarquables, des arbres vieux de 3 000 ans, des arbres précieux qui doivent être abattus pour raisons de sécurité... Cela permet aux habitants d'en garder un souvenir.

– La lettre de l'arboriculture n°97 2020



■ Télévision avant / après la performance

– ViàVosges.

<https://www.viavosges.tv/Info-en-plus/Empreintes-arbres-prelevees-19-h45QbQ8YpE.html>

<https://www.viavosges.tv/info/info/Empreintes-passe-4XVWz3Cshn.html>



1.9. La suite de l'observatoire

1.9.1. Œuvres existantes

Avant même que l'œuvre de Constance Fulda soit achevée, nous pourrions déjà présenter les empreintes déjà réalisées, si l'occasion est pertinente.

1.9.2. Poursuite du travail de Constance Fulda

Constance Fulda viendra effectuer de nouvelles performances artistiques pour prendre les empreintes des arbres restants.

1.9.3. Autres artistes

Nous espérons que 2021 permettra le déplacement des artistes étrangers pour poursuivre le programme que nous avons élaboré pour 2020 (Wayne Gudmundsson, Dan Llewelyn Hall).

2. Autres actions

Après des contacts en début d'année 2020, les actions pour la recherche de lieux de présentation de notre exposition, la relance d'éditeurs pour la bande dessinée, les contacts avec les gestionnaires du patrimoine arboré de Bruxelles pour l'établissement de « jumelages virtuels » ont été suspendues.

Certains partenaires ont toutefois parlé de nous ou nous ont sollicités :

- Le bureau d'études Sologne-Ingénierie a interviewé notre déléguée générale
<http://www.sologne-ingenierie.fr/pages/newsletter/newsletter-2020/la-gazette-de-sologne-ingenierie-n-6-mai-2020-1.html>
- Notre prestataire KINEXPO propose la location de notre exposition sur son site
<https://www.kinexpo.org/expositions-culturelles-multimedia/exposition-alles-darbres-de-la-guerre-a-la-paix/>
- La Fédération nationale des CAUE a invité notre déléguée générale à participer à une table ronde en ligne intitulée « L'arbre, notre allié pour l'avenir », organisée à l'occasion des 50 ans de la lettre du Président Pompidou à propos des allées d'arbres (voir annexe)
<https://www.fncaue.com/larbre-notre-allie-pour-lavenir>

ANNEXE 1

Lettre du Président français Georges Pompidou à son Premier Ministre, Monsieur Chaban-Delmas, le 17 juillet 1970

« Mon cher Premier Ministre,

J'ai eu par le plus grand des hasards, communication d'une circulaire du Ministre de l'Equipement -Direction des Routes et de la Circulation Routière - dont je vous fais parvenir photocopie.

Cette circulaire, présentée comme un projet, a en fait déjà été communiquée à de nombreux fonctionnaires chargés de son application, puisque c'est par l'un d'eux que j'en ai appris l'existence.

Elle appelle de ma part deux réflexions :

- la première, c'est qu'alors que le Conseil des Ministres est parfois saisi de questions mineures telles que l'augmentation d'une indemnité versée à quelques fonctionnaires, des décisions importantes sont prises par les services centraux d'un Ministère en dehors de tout contrôle gouvernemental ;
- la seconde, c'est que, bien que j'aie plusieurs fois exprimé en Conseil des Ministres ma volonté de sauvegarder "partout" les arbres, cette circulaire témoigne de la plus profonde indifférence à l'égard des souhaits du Président de la République. Il en ressort, en effet, que l'abattage des arbres le long des routes deviendra systématique sous prétexte de sécurité. Il est à noter par contre que l'on n'envisage qu'avec beaucoup de prudence et à titre de simple étude, le déplacement des poteaux électriques ou télégraphiques. C'est que là il y a des Administrations pour se défendre. Les arbres, eux, n'ont, semble-t-il, d'autres défenseurs que moi-même et il apparaît que cela ne compte pas.

La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et, quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage. D'ailleurs, une diminution durable des accidents de la circulation ne pourra résulter que de l'éducation des conducteurs, de l'instauration des règles simples et adaptées à la configuration de la route, alors que complication est recherchée comme à plaisir dans la signalisation sous toutes ses formes. Elle résultera également des règles moins lâches en matière d'alcoolémie, et je regrette à cet égard que le gouvernement se soit écarté de la position initialement retenue.

La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes - et je pense en particulier aux magnifiques routes du Midi bordées de platanes - est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain.

Je vous demande donc de faire rapporter la circulaire des Ponts et Chaussées, et de donner des instructions précises au Ministre de l'Equipement pour que, sous divers prétextes (vieillesse des arbres, demandes de municipalités circonvenues et fermées à tout souci d'esthétique, problèmes financiers que posent l'entretien des arbres et l'abattage des branches mortes), on ne poursuive pas dans la pratique ce qui n'aurait été abandonné que dans le principe et pour me donner satisfaction d'apparence.

La vie moderne dans son cadre de béton, de bitume et de néon créera de plus en plus chez tous un besoin d'évasion, de nature et de beauté. L'autoroute sera utilisée pour les transports qui n'ont d'autre objet que la rapidité. La route, elle, doit redevenir pour l'automobiliste de la fin du vingtième siècle ce qu'était le chemin pour le piéton ou le cavalier : un itinéraire que l'on emprunte sans se hâter, en en profitant pour voir la France. Que l'on se garde de détruire systématiquement ce qui en fait la beauté ! »